

Règlement COUPE DE BELGIQUE **DEBUTANTS**

1 EPREUVES COMPTANT POUR LA COUPE DE BELGIQUE

Une épreuve disputée ne peut entrer en ligne de compte pour le Coupe de Belgique débutants que si le parcours aura été évalué favorablement après une reconnaissance effectuée par un délégué technique.

Les épreuves sur route et l'épreuve contre la montre par équipes ne peuvent pas être organisées le même jour qu'un autre interclubs ou Topcompétition pour débutants.

Les épreuves mentionnées ci-après feront partie de Coupe de Belgique Débutants :

1.1 Courses sur route:

Il y a **5** courses sur route fixées par la Commission Route. Toutes les épreuves sont inscrites au calendrier national en classe 1.17 IC. La distance maximum est conformément article 2.3.002B 80 km (max. 60 km jusqu' à 3 ième weekend de course). Ces épreuves doivent être disputées soit sur un parcours local d'au moins 10 km de long, soit débiter par un circuit en ligne plus long qui se termine par maximum 3 circuits locaux d'au moins 6 km, soit sur un circuit en ligne complet.

Calendrier des épreuves sur route en ligne:

29 mars 2020:	Boezinge
1 juin 2020 :	Borsbeek
5 juillet 2020:	Frasnes-les-Anvaing
30 août 2020:	Nederhasselt
4 octobre 2020:	Tielt

1.2 Epreuve contre la montre par équipes:

12 juillet 2020	Borlo
-----------------	-------

1.3 Epreuves sur piste:

Celles-ci sont disputées avec des vélos de piste.

22-23-26 & 29 décembre 2019 :	CB disciplines individuelles
29 décembre 2019 :	CB Omnium
04 janvier 2020:	Meeting omnium
25 janvier 2020:	Meeting omnium

Toutes les épreuves se déroulent au VWEM (Centre Cycliste Eddy Merckx) à Gand.

1.4 Cyclo-cross:

Ceux-ci sont disputés avec des vélos conformément le règlement de cyclo-cross.

11-12 janvier 2020 :	CB à Anvers
19 janvier 2020:	Meer-Hoogstraten
25 janvier 2020 :	Florennes

1.5 Epreuves de MTB: Celles-ci sont disputées avec des vélos de mountainbike.

19 avril 2020:	Baraque de Fraiture
11 et 12 juillet 2020:	BK Houffalize.
16 août 2020:	Hamme

Règlement COUPE DE BELGIQUE **DEBUTANTS**

2 PARTICIPATION

2.1 Candidatures & conditions générales

Les clubs-J belges doivent poser leur candidature en ligne **AVANT LE 8 NOVEMBRE 2019** via le site internet www.belgiancycling.be (rubrique disciplines, route, Coupe de Belgique).

La demande doit également contenir les listes ci-après à la base des coureurs affiliés auprès du club en 2020 dans la catégorie Débutants :

- 1) Liste des 5 meilleurs coureurs avec les 5 meilleurs résultats par coureur.
- 2) Les 3 meilleurs classements finaux dans le classement final individuel de la Topcompétition 2019 (pour les Débutants 2ème année).

Chaque équipe dans les épreuves sur route sera composée:

- si 30 clubs J sont retenues pour la Coupe de Belgique: de maximum 4 et minimum 3 coureurs ;
- si 24 clubs J sont retenues pour la Coupe de Belgique: de maximum 5 et minimum 4 coureurs ;

Au contre la montre par équipes peuvent participer au maximum 6 et au minimum 4 coureurs par équipe. Le temps d'arrivée final du 4^{ième} coureur détermine le temps final de son équipe.

2.2 Choix des équipes

La confirmation d'autorisation parmi les candidatures reçues dans les délais pour participer à la Coupe de Belgique se fera par la Commission Route comme suit:

- Les clubs avec un label-J doivent avoir au moins 8 Débutants affiliés en 2020.

Procédure:

1. priorité aux 14 premières équipes de club (max. 24 clubs), ou les 20 premières équipes de club (max. 30 clubs) avec label J de la Coupe de Belgique 2019.

D'autres clubs candidats avec label J – max. 8 - selon la décision de la Commission Route seront choisis par la Commission Route à la base et dans l'ordre ci-dessous :

1. La qualité des coureurs (e.a. à la base du point 2 de la candidature)
2. Classement interclub Coupe de Belgique Débutants 2019/2018/2017
3. L'absence sur une(des) épreuve(s) de cette compétition en 2019

~~La confirmation d'autorisation pour participer à la Coupe de Belgique se fera par la Commission route comme suit:~~

- ~~1. priorité aux 20 premières équipes de clubs de la Coupe de Belgique 2018.~~
- ~~2. d'autres clubs candidats (maximum 2 si 5 coureurs participent par épreuve sur route ou 8 si 4 coureurs participent par épreuve, selon la décision de la Commission route) seront choisis par la Commission Route sur base de la qualité et la quantité de leurs coureurs.~~

Le **1er décembre 2019** la liste définitive des noms des clubs choisis sera diffusée sur www.belgiancycling.be.

Règlement COUPE DE BELGIQUE **DEBUTANTS**

Les clubs qui posent leur candidature doivent obligatoirement participer à toutes les épreuves sur route et contre la montre.

La participation aux épreuves sur route et à l'épreuve contre la montre par équipes comptant pour la Coupe de Belgique débutants 2020 est réservée aux équipes de clubs inscrites pour la Coupe de Belgique.

La participation à des épreuves sur piste, de MTB ou de cyclo-cross n'est pas obligatoire.

2.3 Wildcards

Des sélections belges régionales et/ou provinciales pourront également participer aux épreuves sur route de leur région et/ou province respective et doivent poser leur candidature trois mois avant l'épreuve auprès de l'organisation avec copie à Belgian Cycling, Secrétariat Commission Route, 49 Avenue du Globe, 1190 Bruxelles (info@belgiancycling.be).

Une équipe provinciale ou régionale doit être composée de coureurs d'au moins 2 clubs ayant une reconnaissance RPC qui ne participent pas à la Coupe de Belgique, comprenant dans la sélection un maximum de 50 % de coureurs d'un même club.

2.4 Coureurs transférés pendant la compétition de la Coupe de Belgique 2020

Les coureurs à qui un transfert a été octroyé pendant la compétition de la Coupe de Belgique 2020, ne peuvent pas gagner des points pour leur nouveau club au classement interclubs de la Coupe de Belgique 2020. Leurs points comptent bien pour le classement individuel.

Un coureur transféré est un coureur qui change de club pendant ou en dehors de la période légale des transferts.

Un coureur qui vient d'un club qui arrête ses activités dans la catégorie, n'est pas considéré comme un coureur transféré.

2.5 Coureurs étrangers

Les coureurs étrangers n'étant pas détenteur d'une licence auprès de Belgian Cycling, la FCWB ou Cycling Vlaanderen au nom d'un club belge qui participe à la Coupe de Belgique, ne peuvent pas être alignés dans cette compétition pour le compte d'un tel club.

3 INSCRIPTION AUX EPREUVES

3.1 Epreuves sur route

Au plus tard 20 jours avant l'épreuve, chaque équipe envoie à l'organisateur, à travers le système d'inscription en ligne, le formulaire d'inscription, dûment complété avec les noms, code UCI (= contrôle de l'âge) et les UCI-ID des coureurs titulaires autorisés et max. 50 % de réserves.

72 heures avant l'heure de départ de l'épreuve les équipes envoient à l'organisateur en ligne le bulletin d'inscription éventuellement mis à jour comprenant les noms, codes UCI et UCI ID des titulaires et de maximum 2 remplaçants.

Les clubs inscrits qui ne prennent pas le départ dans une épreuve sur route ou dans l'épreuve contre la montre par équipes de la Coupe de Belgique débutants recevront une amende de € 125,-

Règlement COUPE DE BELGIQUE DEBUTANTS

3.2 Epreuves Piste-, VTT et cyclo-cross

L'inscription se fait sur place, sauf pour les épreuves sur piste et cyclo-cross, le CB de cyclo-cross et le CB de MTB, où les inscriptions se font à l'avance.

4 TIRAGE AU SORT VOITURES SUIVEUSES

La Commission route fixe préalablement le nombre de voitures qui pourront suivre par province.

Dans les épreuves l'ordre des véhicules suiveurs sera déterminé selon la procédure décrite ci-après:

- un premier tirage au sort pour les voitures des équipes de club assignées pour cette épreuve participant à la Coupe de Belgique représentées à la réunion des directeurs sportifs.
- un deuxième tirage au sort pour les voitures des équipes **provinciales et/ou régionales** représentées à la réunion des directeurs sportifs.
- Un troisième tirage au sort pour les voitures des équipes **non** représentées à la réunion des directeurs sportifs.

Les voitures suiveuses devront être pourvues d'une galerie à vélos sur le toit.

5 CLASSEMENTS

Tous les barèmes des points sont attribués selon les résultats réels (scratch).

Les classements par clubs de toutes les disciplines sont établis selon le principe suivant: en premier les clubs ayant 3 coureurs qui ont parcourus la distance totale de l'épreuve, puis ceux avec 2 coureurs et enfin les clubs avec 1 seul coureur.

5.1 Epreuves sur route et contre la montre par équipes

Système par points selon le classement par clubs: 30 ; 28 ; 26 ; 24 ; 22 ; 20 ; 19 ; 18 ; 17 ; 16 ; 15 ; 14 ; 13 ; 12 ; 11 ; 10 ; 9 ; 8 ; 7 ; 6 ; 5 ; 4 ; 3 ; 2 et 1 point pour tous les clubs au départ et inscrits dans la CdB.

Tous les points remportés dans toutes les épreuves sur route et dans l'épreuve contre la montre par équipes entrent en ligne de compte pour le classement par équipes final.

5.2 Piste: CB + 2 meetings sur piste de la CDB + le CB Omnium

Championnats de Belgique (excepté le CB Omnium):

Par discipline *individuelle* les points suivants seront attribués individuellement : 30 ; 28 ; 26 ; 24 ; 22 ; 20 ; 19 ; 18 ; 17 ; 16 ; 15 ; 14 ; 13 ; 12 ; 11 ; 10 ; 9 ; 8 ; 7 ; 6 ; 5 ; 4 ; 3 ; 2 et 1 pt

Le classement individuel final du CB sur piste est établi par addition de toutes les disciplines des CB, selon le barème des points final suivant : 60; 56; 52; 48, 44; 42; 40; 38; 36; 34; 32; 30; 28 ; 26 ; 24 ; 22 ; 20 ; 18; 16 ; 14 ; 12 ; 10 ; 8 ; 6 ; 4 et 2 pts jusqu'au dernier coureur.

Les meetings sur piste de la CDB:

Les meeting sur piste sont disputés sous forme d'omnium. Aux classement final de cet omnium sont attribués, individuellement, les points suivants : 30 ; 28 ; 26 ; 24 ; 22 ; 20 ; 19 ; 18 ; 17 ; 16 ; 15 ; 14 ; 13 ; 12 ; 11 ; 10 ; 9 ; 8 ; 7 ; 6 ; 5 ; 4 ; 3 ; 2 & 1 pt jusqu'au dernier coureur.

Le CB Omnium:

Au classement final de cet omnium sont attribués les points individuels suivants : 30 ; 28 ; 26 ; 24 ; 22 ; 20 ; 19 ; 18 ; 17 ; 16 ; 15 ; 14 ; 13 ; 12 ; 11 ; 10 ; 9 ; 8 ; 7 ; 6 ; 5 ; 4 ; 3 ; 2 & 1 pt jusqu'au dernier coureur.

Règlement COUPE DE BELGIQUE **DEBUTANTS**

Classement général individuel piste:

Pour le classement de la piste, un classement général individuel est obtenu en additionnant les points remportés dans le classement total des Championnats de Belgique, des points remportés dans les meetings sur piste de la CDB et les points gagnés dans le CB Omnium.

Le classement par clubs:

Le classement par clubs est établi après le deuxième meeting sur piste en additionnant les places des 3 premiers coureurs dans le classement individuel de la piste et le barème suivant est appliqué : **60; 56; 52; 48, 44; 42; 40; 38; 36; 34; 32; 30; 28 ; 26 ; 24 ; 22 ; 20 ; 18; 16 ; 14 ; 12 ; 10 ; 8 ; 6 ; 4 en 2 pts** pour tous les clubs inscrits pour la Coupe de Belgique.

Les points vont aux clubs auprès de qui les coureurs sont affiliés en 2020.

5.3 **Cyclo-cross: CB + 2 autres épreuves de cyclo-cross**

Points individuels CB : 60; 56; 52; 48, 44; 42; 40; 38; 36; 34; 32; 30; 28 ; 26 ; 24 ; 22 ; 20 ; 18; 16 ; 14 ; 12 ; 10 ; 8 ; 6 ; 4 et 2 pts jusqu'au dernier coureur.

Points individuels par épreuve : 30 ; 28 ; 26 ; 24 ; 22 ; 20 ; 19 ; 18 ; 17 ; 16 ; 15 ; 14 ; 13 ; 12 ; 11 ; 10 ; 9 ; 8 ; 7 ; 6 ; 5 ; 4 ; 3 ; 2 & 1 pt jusqu'au dernier coureur.

Classement général individuel cyclo-cross:

Pour les cyclo-cross un classement général individuel est établi par l'addition des points remportés dans le Championnat de Belgique et les points remportés dans 2 autres épreuves.

Classement par clubs:

Le classement par clubs est établi par l'addition des places des 3 premiers coureurs dans le classement individuel de cyclo-cross et le barème suivant est appliqué : 30 ; 28 ; 26 ; 24 ; 22 ; 20 ; 19 ; 18 ; 17 ; 16 ; 15 ; 14 ; 13 ; 12 ; 11 ; 10 ; 9 ; 8 ; 7 ; 6 ; 5 ; 4 ; 3 ; 2 et 1 point pour tous les clubs participants et inscrits dans la CdB.

5.4 **MTB: CB + 2 autres épreuves de MTB**

Points individuels CB : 60; 56; 52; 48, 44; 42; 40; 38; 36; 34; 32; 30; 28 ; 26 ; 24 ; 22 ; 20 ; 18; 16 ; 14 ; 12 ; 10 ; 8 ; 6 ; 4 et 2 pts jusqu'au dernier coureur.

Points individuels par épreuve : 30 ; 28 ; 26 ; 24 ; 22 ; 20 ; 19 ; 18 ; 17 ; 16 ; 15 ; 14 ; 13 ; 12 ; 11 ; 10 ; 9 ; 8 ; 7 ; 6 ; 5 ; 4 ; 3 ; 2 & 1 pt jusqu'au dernier coureur.

Classement général individuel MTB:

Pour les épreuves MTB un classement général individuel est établi par l'addition de points remportés dans le Championnat de Belgique et les points remportés dans 2 autres épreuves MTB.

Classement par clubs:

Le classement par clubs est établi par l'addition des places des 3 premiers coureurs dans le classement individuel MTB et le barème suivant est appliqué : 30 ; 28 ; 26 ; 24 ; 22 ; 20 ; 19 ; 18 ; 17 ; 16 ; 15 ; 14 ; 13 ; 12 ; 11 ; 10 ; 9 ; 8 ; 7 ; 6 ; 5 ; 4 ; 3 ; 2 et 1 point pour tous les clubs participants et inscrits dans la CdB.

Règlement COUPE DE BELGIQUE **DEBUTANTS**

5.5 **Classement général final par clubs**

Le classement final par clubs de la Coupe de Belgique sera établi par l'addition des points remportés dans les différentes épreuves sur route, l'épreuve contre la montre par équipes et par les résultats finaux remportés dans les 3 autres disciplines.

Les équipes classées à égalité de points dans le classement général de la Coupe de Belgique seront classées selon la meilleure place de l'équipe dans la dernière épreuve.

6 DIFFERENDS, CONTESTATIONS OU CAS NON PREVUS

Tous les différends, contestations, ou cas non prévus concernant l'organisation et le système des points de la Coupe de Belgique, sont de la compétence exclusive de la Commission Nationale Route. Les décisions afférentes prises par la Commission Nationale Route sont irrévocables et sans appel.

7 PRIX

Toutes les épreuves sur route, les épreuves contre la montre, les épreuves sur piste, les épreuves de MTB et de cyclo-cross: selon barème.

Les paiements des prix en espèces du jour se feront sur place.

Classement final par clubs: Des prix en espèces sont attribués par rapport au classement final interclubs de la Coupe de Belgique Débutants, au prorata du nombre de clubs qui entre en ligne de compte pour les deux classements finaux (Débutants et Juniors).